

2
(N^o 232.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 MAI 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur François Petit.

MESSIEURS,

Le sieur Petit a vu le jour à Longwy, département de la Moselle (France), le 2 fructidor an V de la République française; à la fin de l'année 1818, il est entré, en qualité de commis, dans la maison Mathieu à Arlon, et depuis cette époque, jusqu'à ce jour, il a constamment habité cette ville; au mois d'octobre 1852, il s'est établi commissaire expéditeur, et il a épousé une Belge qui l'a rendu père de trois enfants nés en Belgique; le pétitionnaire est également directeur des messageries Van Gend et C^o; sa probité et sa conduite morale et politique, sont à l'abri de tout reproche; il est attaché à nos institutions, et il jouit de la confiance et de la considération de tous ceux qui le connaissent.

Les autorités estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
